

MODALITÉS DU POINT D'ACCÈS WIFI DE ROGERS POUR LA VOITURE

1. Information contextuelle

a. De quelle façon les présentes modalités s'appliquent-elles à moi?

Ces modalités régissent votre utilisation du point d'accès WiFi de Rogers pour la voiture (le « **Service** ») fourni par Rogers Communications Canada Inc. (« **Rogers** ») dans le cadre d'un forfait prépayé. Ces modalités doivent être lues conjointement avec les Modalités de service, la Politique d'utilisation acceptable et la Politique de confidentialité de Rogers (accessibles à rogers.com/modalites) et constituent notre entente avec vous (collectivement, l'« **Entente** »). Cependant, en cas de conflit entre ces modalités et l'un des documents de l'Entente, les dispositions énoncées aux présentes ont préséance. En cliquant sur « **Accepter** » ou en utilisant le Service, vous reconnaissez avoir lu, compris et accepté l'intégralité de la présente Entente. Si vous n'êtes pas d'accord, vous devez cliquer sur « **Refuser** » et vous ne pouvez pas utiliser le Service. **Veillez noter que Rogers limite sa responsabilité conformément aux Modalités de service de Rogers.**

b. Qui est responsable de se conformer à l'Entente?

Quand vous utilisez le Service, il vous incombe de respecter l'Entente. Vous êtes notamment responsable de ce qui suit : (i) vous assurer que toute personne qui utilise le Service par l'entremise de votre compte ou avec votre autorisation le fait en conformité avec l'Entente; (ii) vous assurer que personne n'a accès à votre Service sans votre autorisation, notamment en protégeant votre point d'accès au moyen d'un mot de passe et en veillant à la confidentialité de tout mot de passe propre à votre point d'accès, et iii) vous assurer que tout renseignement que vous nous fournissez est à jour et exact, et de nous informer de tout changement à vos renseignements.

2. Votre utilisation du Service

a. Quels sont les Forfaits offerts pour le Service?

Les détails de votre Forfait seront indiqués dans la description que nous vous enverrons. Les Forfaits sont classés selon les catégories suivantes :

- i. Les « **Forfaits offerts à titre gracieux** » sont des forfaits de données qui peuvent être payés par votre constructeur automobile et vous être offerts sans frais, comme indiqué dans la description du Forfait.
- ii. Les « **Forfaits de données récurrents** » sont des forfaits de données que vous pouvez acheter de façon continue, comme indiqué dans la description du Forfait. De plus, ces Forfaits se renouvellent automatiquement, à moins qu'ils soient annulés.
- iii. Les « **Forfaits de données uniques** » sont des forfaits de données facturés à l'utilisation que vous pouvez acheter lorsque vous n'avez plus données dans votre forfait courant.

- iv. Les « **Forfaits promotionnels** » sont des forfaits de données qui vous fournissent un lot de données limitées pour une période spécifiée.

Les Forfaits offerts à titre gracieux, les Forfaits de données récurrents, les Forfaits de données uniques et les autres forfaits qui vous sont offerts sont collectivement désignés les « **Forfaits** ». Ils vous fournissent un lot de données sans-fil à utiliser dans une période spécifiée, comme indiqué dans la description de votre Forfait. Toute période indiquée dans une description de Forfait commence immédiatement à votre Date d'activation, que vous utilisiez ou non le Service. Si vous achetez un Forfait avec un lot de données et que vous l'épuisez avant l'expiration de la période spécifiée, votre accès au Service sera interrompu pour le reste de ladite période. Si vous achetez un Forfait de données illimitées avec vitesse réduite, des données à vitesse réduite sont disponibles pour le reste de la période spécifiée une fois que vous avez utilisé votre lot de données. Si vous souhaitez continuer d'utiliser le Service pendant le reste de la période spécifiée, vous devrez acheter un Forfait additionnel, comme un Forfait de données unique.

b. Puis-je profiter d'une offre promotionnelle pour le Service?

Comme susmentionné, vous pourriez être admissible à une offre promotionnelle pour le Service qui vous fournirait un lot de données limitées pour une période spécifiée. Après la période promotionnelle, vous aurez peut-être la possibilité d'acheter un Forfait.

c. Quelle est la durée de mon Entente?

La durée de chaque Entente débute à la Date d'activation et est valide pour la période indiquée dans la description du Forfait.

d. Est-ce que mon Forfait sera automatiquement renouvelé?

Comme indiqué dans la description des Forfaits, les Forfaits de données récurrents et certains Forfaits offerts à titre gracieux seront automatiquement renouvelés à l'avance, et ce, chaque mois, à votre Date d'activation. Votre « **Date d'activation** » est le jour du mois où vous avez fait activer votre Service pour la première fois. Cependant, si l'activation a lieu le 29, 30 ou 31 du mois, votre Date d'activation sera le 28 de chaque mois qui suivra. Les Forfaits de données uniques ne seront pas automatiquement renouvelés.

e. Puis-je modifier mon Forfait?

Vous pouvez modifier votre Forfait de données récurrent en tout temps en communiquant avec nous à **(866) 569-8977**. Si vous souhaitez changer de Forfait, vous pourrez seulement le remplacer par un Forfait courant. Veuillez également noter que tout Forfait que vous supprimez pourrait ne plus être offert au prix que vous payez actuellement ou ne plus être offert du tout. Les changements apportés à votre Forfait entrent en vigueur sans délai, pourvu que vous payiez vos nouveaux frais de service mensuels. Vous n'aurez droit à aucun remboursement pour la portion inutilisée de votre ancien Forfait.

f. Comment puis-je résilier mon Service et à quel moment la résiliation entre-t-elle en vigueur?

Vous pouvez résilier votre Service et toute Entente qui y est associée à tout moment en communiquant avec nous à **(866) 569-8977**. La résiliation entre en vigueur à la date à laquelle Rogers reçoit l'avis de résiliation ou à une date ultérieure qui est indiquée dans l'avis (le cas échéant), selon la date la plus éloignée. Lorsque vous annulez votre Service, tout solde non utilisé de votre compte ne vous sera pas remboursé.

g. Puis-je acheter des données supplémentaires si j'ai épuisé le lot de mon Forfait de données récurrent?

Lorsque c'est possible, vous pouvez acheter un Forfait de données unique comme complément à votre Forfait de données récurrent si vous épuisez votre lot de données avant le renouvellement de ce dernier.

h. Combien d'appareils puis-je connecter au Service?

Vous pouvez connecter au Service jusqu'à huit (8) appareils numériques compatibles WiFi (comme des téléphones intelligents, des tablettes et des ordinateurs portables).

i. Où puis-je utiliser le Service?

Selon la description de votre Forfait, le Service peut être utilisé sur le réseau sans-fil de Rogers partout au Canada et, dans le cas de certains forfaits, aux États-Unis.

j. Des frais me seront-ils facturés?

Les frais dépendent du Forfait que vous avez choisi et sont indiqués dans la description de votre Forfait.

k. Puis-je utiliser le Service en itinérance?

Selon la description de votre Forfait, le Service en itinérance pourrait être offert aux États-Unis.

l. Où puis-je trouver de l'information sur la couverture du service sans-fil de Rogers?

Visitez rogers.com/couverture pour en savoir davantage sur notre zone de couverture de service, y compris nos cartes de couverture de service complètes.

3. Renseignements supplémentaires

a. Choses importantes que vous devez savoir

Vous reconnaissez expressément que vos renseignements à titre de client (nom, adresse et adresse courriel du titulaire du compte) peuvent être recueillis et conservés par votre constructeur automobile (et ses sociétés affiliées et fournisseurs de services), et partagés avec Rogers afin que nous puissions : (i) vous fournir le Service; (ii) établir et gérer notre relation avec vous.

b. Où puis-je trouver des renseignements au sujet du Code sur les services sans fil?

Veillez visiter le site crtc.gc.ca/codesansfil pour obtenir de l'information sur le Code sur les services sans fil du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

c. Comment puis-je communiquer avec Rogers et la CPRST?

Pour communiquer avec Rogers concernant votre Service, veuillez consulter rogers.com/contacteznous pour contacter le service approprié. Si un problème n'est pas réglé à votre satisfaction, nous vous invitons à nous faire part des détails de vos préoccupations à rogers.com/preoccupation. Votre temps est précieux, et nous répondons habituellement dans un délai d'un jour ouvrable. Enfin, vous pouvez aussi communiquer avec la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST) aux coordonnées suivantes : www.ccts-cprst.ca ou 1-888-221-1687.
